



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE SNU DANS VOTRE ASSOCIATION

Le Service national universel qu'est-ce que c'est ?

UN DISPOSITIF QUI S'ADRESSE AUX JEUNES DE 15 À 25 ANS

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 15 à 16 ans, pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines

également. Chaque jeune peut ensuite, jusqu'à ses 25 ans, poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.



4 OBJECTIFS POUR ÊTRE ACTEURS DE SA CITOYENNETÉ

✓ Transmettre
un socle
républicain

✓ Renforcer
la cohésion
nationale

✓ Développer
une culture
de l'engagement

✓ Accompagner
l'insertion
sociale et
professionnelle

3 ÉTAPES COMPLÉMENTAIRES

1

Séjour de cohésion
obligatoire

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département
- ✓ l'année qui suit la classe de 3^e

2

Mission d'intérêt
général obligatoire

- ✓ 2 semaines
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

3

Engagement
volontaire

- ✓ 3 mois minimum
- ✓ dans le département de son choix
- ✓ entre 16 et 25 ans

Accueillir un jeune en mission d'intérêt général dans votre association

Covid-19

En raison de l'épidémie de Covid-19, le séjour de cohésion a été reporté en fin d'année, les volontaires commenceront donc leur engagement par les missions d'intérêt général qui pourront démarrer courant juillet dans le strict respect des règles que les conditions sanitaires imposeront.



POURQUOI ?

Par leur vitalité et leur ancrage territorial, les associations sont des **partenaires privilégiés** pour la réalisation des missions d'intérêt général et plus largement pour la réussite de l'ensemble du dispositif.

Le SNU constitue, pour les associations, une occasion de rencontrer les jeunes et de mobiliser ainsi les bénévoles de demain.



QUELS TYPES DE MISSIONS ?

- L'appui à l'animation d'une opération ;
- l'organisation d'un projet ;
- l'aide à l'accueil ;
- l'organisation d'événements culturels ou sportifs ;
- la participation à des chantiers de restauration du patrimoine, à des missions en faveur de l'environnement, auprès de personnes vulnérables, etc.



QUELS DOMAINES ?

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.



COMBIEN DE TEMPS ?

Pour une durée de **12 jours ou 84 heures** réparties sur plusieurs mois.

Retrouvez toutes les informations utiles et proposez une mission d'intérêt général (MIG) sur :

admin.snu.gouv.fr



Service National Universel

Le Service National Universel (SNU) s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comporte **obligatoirement** une phase de cohésion de deux semaines et **une mission d'intérêt général** de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum (exemple : mission en service civique).

Phase de mission d'intérêt général

Intersection de 2 logiques : le service rendu à la nation et la découverte de l'engagement.

Objectif : développer la culture de l'engagement et le sens de l'intérêt général.

Pour qui : les jeunes ayant déjà suivi la phase de cohésion

Structures d'accueil :

- Associations loi 1901 ;
- Collectivités territoriales ;
- Services de l'Etat, établissements ou structures publiques ;
- Armées, services de police, de gendarmerie et de sécurité civile ;
- Entreprises agréées « entreprise solidaire d'utilité sociale » (ESUS) ;
- Etablissements de santé privés d'intérêt collectif, dans le cadre de leur convention avec l'Agence régionale de santé (ARS) de rattachement.

Missions :

Elles sont complémentaires des activités confiées aux salariés ou aux agents publics. L'ensemble des missions proposées devront permettre aux volontaires d'être acteurs du projet d'engagement qui leur sera proposé.

Thématiques :

- Défense et mémoire ;
- Sécurité ;
- Solidarité ;
- Santé ;
- Education ;
- Culture ;
- Sport ;
- Environnement et développement durable ;
- Citoyenneté.

Durée : engagement minimum de 12 jours ou 84 heures perlées. Chaque volontaire devra être accompagné par un tuteur.

Modalités de dépôt d'une mission :

Entant que responsable de structure vous devez :

- Créer votre compte sur la plateforme du Service National Universel : <https://admin.snu.gouv.fr/login>
- Identifier un ou des tuteur(s)
- Déposer une ou des mission(s)

Votre contact en cas de difficulté pour déposer une mission :

jerome.schnoebelen@haute-saone.gouv.fr